

Avis de constitution

SOCIETE « DOMAINE IMMOBILIER DE COTE D'IVOIRE » en abrégé « DOMICI »

Siège ABIDJAN SONGON KASSEMBLE NON LOIN DE  
LA MOSQUE PRES DE DE LA CITE N'ZIKAN, Lot 6, Ilot 38

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/05/2025, et enregistrés au CEPICI le 02/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DOMAINE IMMOBILIER DE COTE D'IVOIRE » en abrégé « DOMICI »

Objet : PROMOTION IMOBILIER- VENTE DE MAISON-  
VENTE DE TERRAIN-- LOCATION DE MAISON - PLAN DE  
MAISON - MODIFICATION DES MAISON -PEINTURE-  
CARRELLAGE,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN SONGON KASSEMBLE NON LOIN DE  
LA MOSQUE PRES DE DE LA CITE N'ZIKAN, Lot 6, Ilot 38

Dirigeant(s) M DOGBE KOSSIVI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-07915 du 06/08/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47893/GTCA/RC/2025 du 06/08/2025

